



MANIFESTATION FONCTION PUBLIQUE MARDI 22 MAI 2018

14H30 – CHAMP DE FOIRE- BOURG-EN-BRESSE

Réunies le 10 avril 2018, les organisations syndicales CFTD - CFE/CGC – CFTC – CGT – FAFP FO – FSU – UNSA - SOLIDAIRES réaffirment qu'elles ne partagent ni l'orientation, ni la méthode, ni le calendrier proposés par le gouvernement dans son document d'orientation intitulé « *Refonder le contrat social avec les agents publics* ». Les organisations ne partagent pas davantage les objectifs poursuivis par le gouvernement consistant à réduire le périmètre de l'action publique avec la perspective d'abandon voire de privatisation de missions publiques.

Porteuses de propositions et de revendications, elles demandent l'ouverture de discussions sur d'autres bases. Elles exigent un dialogue social respectueux des représentants des personnels.

Le Statut général des fonctionnaires, leurs statuts particuliers et leurs régimes de retraite doivent non seulement être préservés mais aussi développés.

Enfin, **les organisations syndicales** exigent que des dispositions soient prises pour faire respecter l'égalité professionnelle et gagner de nouveaux droits.

Le développement des missions de service public au service de **l'intérêt général** nécessite

La création d'emplois statutaires dans les services qui en ont besoin et un nouveau plan de titularisation.

Pour cela, elles décident d'organiser des rassemblements lors de la prochaine réunion traitant de cette question avec l'Administration.

Les organisations rejettent le projet de suppression de 120 000 emplois et le recours accru au contrat qui dégraderont les conditions de travail des agents. Elles considèrent que le développement de la contractualisation constitue une attaque contre le statut de même que la possible rémunération « *au mérite* » assise sur des critères antinomiques de ceux du service public.

Après avoir obtenu un rendez-vous salarial au mois de juin, **les organisations exigent** que le gouvernement en donne maintenant le contenu qui doit permettre une réelle amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agents. Elles demandent pour cela des mesures générales : fin du gel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation, rattrapage des pertes subies, abrogation de la journée de carence, respect des engagements en matière d'évolution de carrière, amélioration des déroulements de carrière.

Les Organisations Syndicales appellent à la tenue immédiate d'assemblées générales et d'Heures Mensuelles d'Information (HMI) pour alimenter le débat entre les agents et inscrire les mobilisations et la grève dans la continuité.

TOUS ENSEMBLE PRESERVONS LA FONCTION PUBLIQUE.

